|  |
| --- |
|  |

**DEMANDE DE LOGEMENT 2023-2024**

**POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU**

À RETOURNER AU PLUS TARD LE : 27 juin 2023

NOM : … PRENOM :  …

INE :  …

Date de naissance (jj/mm/aaaa) : … Taille :  …

Adresse postale : …

@mail : ..@… 🕿 :  …

**DISCIPLINE SPORTIVE**

* Fédération : ..
* Discipline pratiquée :  …
* Listé sur la liste du ministère chargé des sports (espoir, collectifs nationaux, relève, sénior, élite, reconversion) : …
* Objectif sportif :  …
* Structure d’entrainement :  …

**ETUDES SUIVIES EN 2023-2024**

* Cursus de formation :  …
* Année d’étude :  …
* Diplôme préparé :  …
* Etablissement : …
* Adresse de l’établissement :  …

**LOGEMENT**

-Dans quelle ville universitaire souhaitez-vous être logé(e) : choisissez une ville

-Quel type de logement demandez-vous : …

Choix 1 : choisissez une résidence

Choix 2 : choisissez une résidence

-Date d’arrivée dans le logement :Cliquez ici pour entrer une date.

Je soussigné(e), … certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait le Cliquez ici pour entrer une date. à …

Signature

1. **CONDITIONS A REMPLIR POUR ETRE LOGÉ.**

Les sportifs logés devront fournir obligatoirement un cautionnement solidaire et une attestation d’assurance multirisques habitation. Ces deux documents doivent être impérativement fournis à la résidence universitaire d’affectation pour la remise des clés du logement.

Pour obtenir cette caution, vous pouvez soit :

* faire remplir et signer un ACTE DE CAUTION (formulaire fourni par le CROUS ou téléchargeable sur le site) par une personne solvable garantissant le paiement des loyers.
* faire appel au dispositif VISALE ([www.visale](http://www.visale).fr) sous certaines conditions.

A votre arrivée à la résidence, il vous sera demandé de verser un dépôt de garantie qui sera restitué après votre départ sous un délai d’un mois.

Pour la remise des clés : le sportif en personne devra venir retirer les clés de son logement à l’accueil de la résidence (prise de rendez-vous en ligne). Horaires d’ouvertures du lundi au vendredi de 9h à 18h.

**2. EXPEDITION DU DOSSIER.**

|  |
| --- |
| Vous devez renvoyer votre dossier scanné à : |

M. Thierry BOULONNOIS

[**thierry.boulonnois@sportbretagne.bzh**](mailto:thierry.boulonnois@sportbretagne.bzh)

**Attention : cette demande ne garantit pas l’admission dans un logement**